

1967

Élections à la caisse des écoles

Parents d'élèves, amis de l'école laïque

Chacun de vous connaît les bienfaits de la Caisse des écoles. Organisation puissante et efficace qui compte actuellement 5.700 adhérents, elle parvient dans les conditions souvent difficiles à faire vivre et à développer sans cesse un réseau d'œuvres scolaires et périscolaires que nombre de localités peuvent envier aux Seynois.

Ses activités multiples permettent une œuvre considérable aux familles. Résumons les en quelques mots :

Centres de vacances à la montagne qui ont accueilli 1.140 enfants en 1966. (Montant de la participation des familles 120 Frs pour 1 mois).

Cantines scolaires devenues de véritables restaurants qui reçoivent chaque jour en moyenne 2.200 enfants (Prix des repas 1 F. 50).

Fournitures scolaires gratuites pour l'essentiel de l'École maternelle aux classes terminales du baccalauréat.

Patronage laïque, cours de moniteurs, plus récemment organisation des camps d'adolescents et des classes de neige...

Voilà un éventail d'activités qui intéresse quelques 10.000 écoliers et étudiants de notre ville.

Ce bilan positif est le résultat de la bonne gestion du Comité directeur de la Caisse des écoles d'une part et de l'aide financière considérable de la municipalité d'autre part.

Le Comité directeur est composé de membres de droit comme les élus municipaux ou les représentants de l'Éducation nationale mais également des membres élus représentant les sociétaires de la Caisse des écoles.

Le mandat de ces derniers arrivant à expiration l'objet de la présente circulaire est de rappeler à tous les sociétaires leur devoir d'électeur.

Les membres renouvelables sont prêts à continuer leur noble tâche à condition, naturellement, que par un vote massif se manifeste la confiance des parents d'élèves et des amis de l'école laïque.

L'élection aura lieu le : jeudi 11 mai, de 9 h. à 18 h., à la Mairie, 3ème étage.

Nous rappellerons ultérieurement les modalités du scrutin et les noms des candidats renouvelables.

Mais dès à présent disons que le 11 mai est une date à retenir qui donnera l'occasion à tous les amis de l'école laïque de manifester leur soutien à une œuvre magnifique.

Une œuvre qu'il faut défendre sans relâche contre un pouvoir rétrograde qui est loin d'accorder aux œuvres de l'enfance toute l'attention qu'elles méritent.

**L'ECOMITE DIRECTEUR
DE LA CAISSE DES ECOLES**